BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 340

24 – DORDOGNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

Ventes et cessions

439 470 915 RCS Périgueux.
BASP'ELEC.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 300000.00 EUR.
Adresse : 2b, Boulevard de l'Industrie, 24430 Marsac-sur-l'Isle.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES· AQUITAINE SAS au capital de 1 381 650 € ayant son siège social sis 66 avenue de Magellan - ZAC de Bacalan 33600 PESSAC 401 070 891 RCS BORDEAUX Société absorbée : BASP'ELEC SAS au capital de 300 000 € ayant son siège social sis 2B boulevard de !'Industrie 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE 439 470 915 RCS PERIGUEUX Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 1.377.857,53 € Passif : 896.477,15 € Actif net apporté : 481.380,38 € Rapport d'échange des droits sociaux : Néant Montant prévu de la prime de fusion : Néant Date du projet commun de fusion : 20 octobre 2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: Pour la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES· AQUITAINE dépôt en date du 20 octobre 2026 auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux Pour la société BASP'ELEC dépôt en date du 20 octobre 2026 auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux.